RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

PORTE-VOIX
FAIRE MOUVEMENT
AGIR COLLECTIF
DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
PLAIDOYER
OBSERVATOIRE
DÉBAT PUBLIC
PROJET DE SOCIÉTÉ
ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
EMPLOI
ACTION PUBLIQUE
RÉSEAUX
ACCOMPAGNER
ANIMER

Le Mouvement Associatif

Choisir l'intérêt général

LE SOMMAIRE

1 LE MOUVEMENT ASSOCIATIF p.6

2 FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS p.16

3 ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS p.28

5 OCTOBRE 2016 : CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

De gauche à droite :
Frédérique Pfrunder, déléguée générale,
Nadia Bellaoui , présidente sortante
et Philippe Jahshan, nouveau président du Mouvement associatif.

Le Premier Ministre rencontre
les acteurs de la vie associative
pour annoncer la création d'un "CICE associatif"
et des mesures pour faire vivre
la Charte des engagements réciproques sur les territoires.

7 OCTOBRE 2016
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF À MATIGNON

24 MARS 2016
LANCEMENT DE RÉZOLUTIONS NUMÉRIQUES

Nancy accueille la première
rencontre territoriale
pour accompagner les associations
dans leur transition numérique.

4 ANIMER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
p.36

5 #ASSOSINFOS2016
p.46

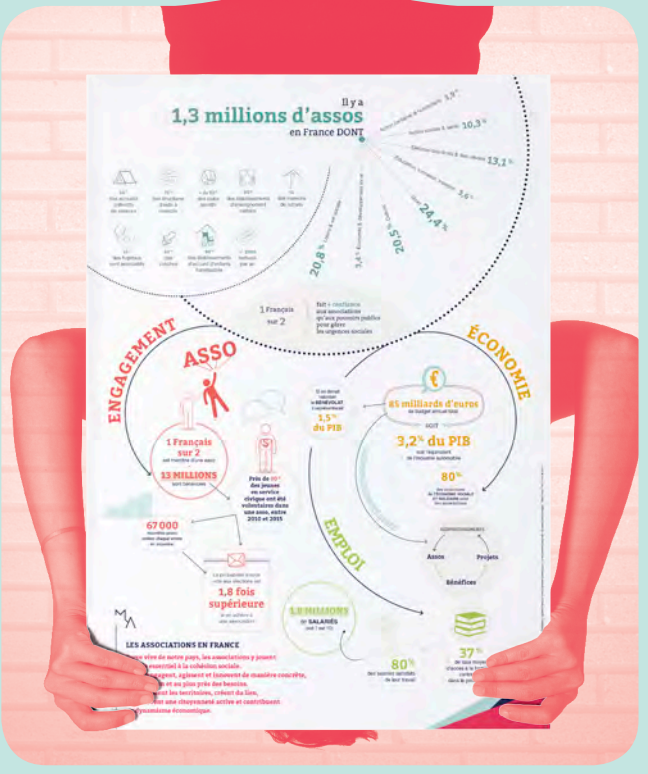

ÉDITORIAL

“UN COLLECTIF SE STRUCTURE PAR L’ACTION ET PAR LE VERBE. UN COLLECTIF AUSSI VASTE QUE LE NÔTRE A BESOIN IMPÉRATIVEMENT DES DEUX. ET LES RÉALISATIONS DE L’ANNÉE 2016 ONT INDÉNIABLEMENT RÉPONDU À CET IMPÉRATIF.”

Le Mouvement associatif s’est donné pour missions d’être le porte-voix du monde associatif et de faire mouvement.

Deux missions **pour incarner d’abord la force que représente le tissu associatif en France** : force numérique, force qui couvre tous les champs de la vie publique, force citoyenne, économique et sociale, et qui constitue un socle fondamental pour notre société.

Pour incarner ensuite la dynamique qui doit vivre au sein de cette force.

Faire mouvement, c’est continuer encore à être porteur de cette initiative qui fonde notre liberté ; c’est savoir être en avance sur notre temps en investissant dans l’innovation ; c’est chercher sans cesse à être à la source de ce qui permet de transformer notre environnement et notre monde ; **c’est donc être en capacité de prendre des risques et de se renouveler**.

Au service de ces enjeux, nous avons fait du chemin en 2016. Porte-voix, **nous avons obtenu des victoires pour le monde associatif, nos militants et nos missions. Le crédit d’impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) et le compte d'engagement citoyen (CEC) en sont des exemples**. Ils sont venus apporter une reconnaissance bienvenue dans un contexte qui s’est tendu par ailleurs pour nombre de nos familles sur le terrain.

Nous avons également été contributeurs nets de la loi Égalité-Citoyenneté, même si le Conseil constitutionnel l’a dépouillé d’une partie de ses acquis. **Nous avons participé à la première évaluation publique de la mise en œuvre de la Charte des engagements réciproques**. Evaluation qui devra servir de base pour une amplification nécessaire de la mise en œuvre de ce texte. **Notre groupe au CESE a enfin porté dignement les couleurs des associations par un investissement soutenu, constructif et reconnu**, que ce soit dans le projet de mandature de l’institution, ou dans les avis ou projets d’avis rapportés par ses membres.

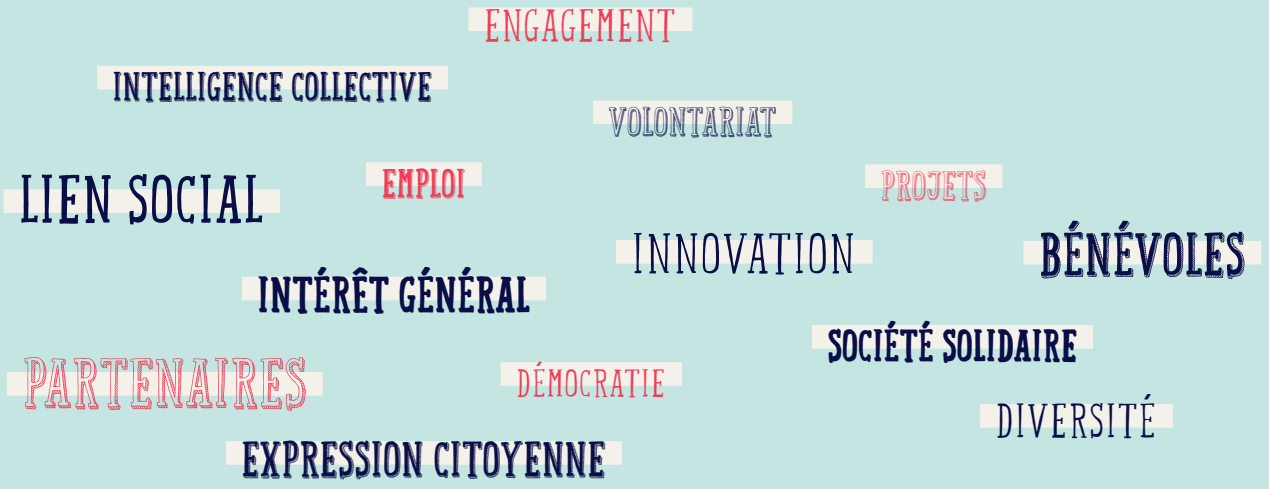

Faire mouvement, c'est aussi s'engager et soutenir les politiques d'accompagnement de la vie associative. Et Le Mouvement associatif a été au cœur des dispositifs qui nourrissent cette politique comme les DLA, l'Adasi ou encore l'Avise. Il l'a été également en commanditant une étude sur les stratégies des têtes de réseaux avec l'Adasi encore, ou une autre étude sur les modèles socio-économiques en partenariat avec l'Udes. Autant de travaux-clé dont nous aurons à exploiter collectivement les fruits dans les temps qui viennent.

Pour que les associations avancent, progressent, se développent, il faut des hommes et des femmes engagées, mais il faut aussi des coordinations qui aident et structurent, et des dispositifs d'accompagnement solides.

Enfin, **2016 a été aussi une année de consolidation interne** sur deux niveaux : Territoriale car **dorénavant le Mouvement associatif est présent sur l'ensemble de l'Hexagone**. Globale et affinitaire avec l'**adoption du Manifeste pour un mouvement associatif**. Acte majeur autour duquel toutes les composantes du Mouvement ont pu se retrouver. Acte majeur parce qu'il nous dote d'un langage fédérateur et d'un verbe qui nous définit. **Un collectif se structure par l'action et par le verbe. Un collectif aussi vaste que le nôtre a besoin impérativement des deux**. Et les réalisations de l'année 2016 ont indéniablement répondu à cet impératif.

Aussi, au moment de conclure, je veux en remercier chaleureusement nos membres et nos équipes, et je veux tout particulièrement remercier notre présidente sortante, Nadia Bellaoui pour l'œuvre de modernisation engagée. Notre Mouvement est sur les bonnes orbites pour appréhender l'avenir. C'est une immense tâche et un immense service qui lui a été rendu.

" POUR QUE LES ASSOCIATIONS AVANCENT, PROGRESSENT, SE DÉVELOPPENT, IL FAUT DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉES, MAIS IL FAUT AUSSI DES COORDINATIONS QUI AIDENT ET STRUCTURENT, ET DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOLIDES."

PHILIPPE JAHSHAN,
Président
du Mouvement associatif

1

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

I. LES MEMBRES 8

II. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ... 10

III. LE BUREAU 11

IV. L'ÉQUIPE SALARIÉE 12

V. LA VIE DU RÉSEAU 13

VI. LES PARTENAIRES 14

FAIRE MOUVEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

PORTE-VOIX DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

PORTE-PAROLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ORGANISÉE

ACTEUR DU DÉBAT PUBLIC

RÉVÉLATEUR DES BESOINS SOCIAUX

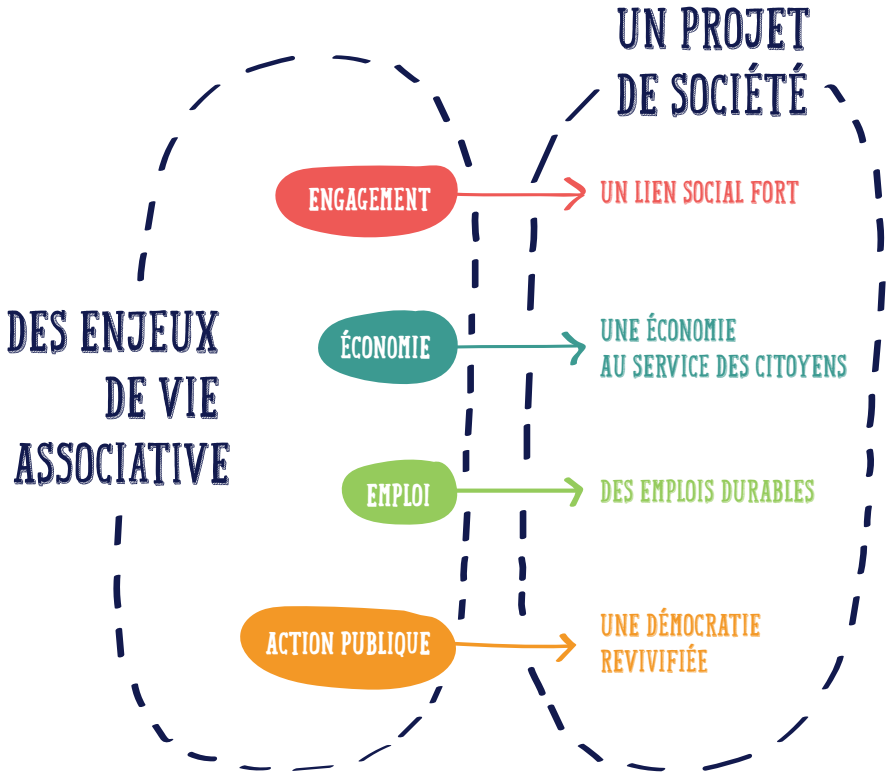

I. LES MEMBRES
se répartissent aujourd'hui en quatre composantes :

1

LES COORDINATIONS
fédèrent largement
les organisations
d'un secteur

2

LES GROUPEMENTS
représentent
une partie d'un secteur
d'activité associative

3

LES EXPERTS COLLECTIFS
produisent
collectivement
de la connaissance
sur des sujets génériques
liés au fait associatif

4

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX
animent et accompagnent
les associations
sur les territoires

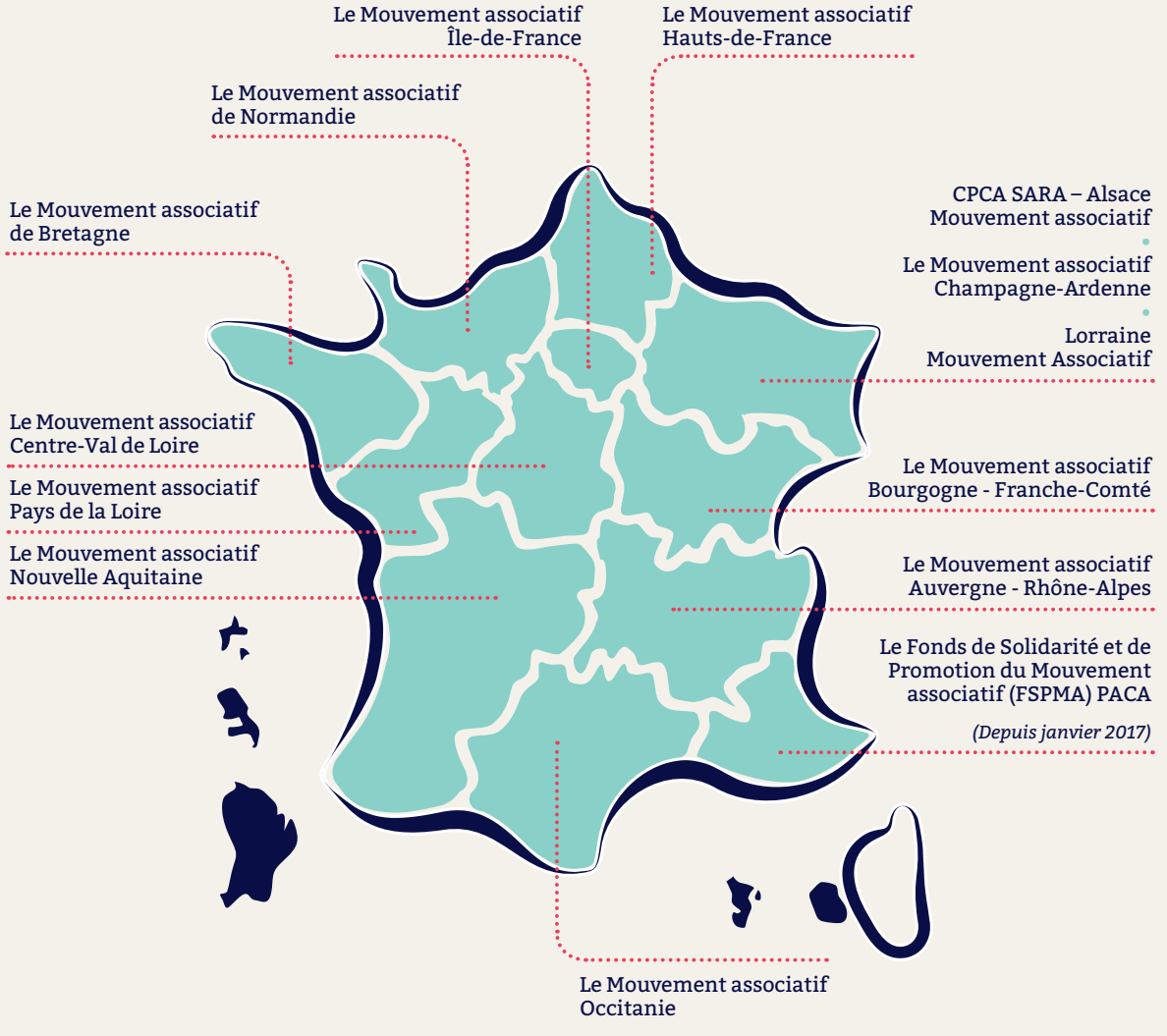

LES MEMBRES NATIONAUX
(coordinations, groupements et experts collectifs)

LES COORDINATIONS

Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale
www.celavar.org

Comité national olympique et sportif français
www.franceolympique.org

Union nationale des associations familiales
www.unaf.fr

Comité national de liaison des coordinations associatives féminines et féministes
www.clef-femmes.fr

Coordination des fédérations des associations de culture et de communication
www.cofac.asso.fr

Union nationale des associations de tourisme
www.unat.asso.fr

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
www.cnajep.asso.fr

Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
www.coordinationsud.org

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
www.uniopss.asso.fr

LES GROUPEMENTS

Réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes
www.animafac.net

Faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport
www.laligue.org

LES EXPERTS COLLECTIFS

Laboratoire d'idées pour le développement des associations de progrès
www.fonda.asso.fr

Faire cause commune contre l'isolement social des âgés
www.monalisa-asso.fr

Développement de l'engagement bénévole associatif
www.francebenevolat.org

II. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

est composé de représentant.e.s mandaté.e.s par les membres de l'association.

LES COORDINATIONS

Titulaires / ***suppléant.e.s*** désigné.e.s par coordination

Celavar
Brigitte GIRAUD / ***Simon BESNARD***
puis ***Brieuc GUINARD***

Cnajep
Irène PEQUERUL /
Daniel FRÉDOUT

CNL-Caff
Françoise MORVAN /
Martine MARANDEL

CNOSF
Françoise SAUVAGEOT /
Jean-Michel BRUN

Cofac
Alain DE LA BRETESCHE /
Marie-Claire MARTEL

Coordination Sud
Philippe JAHSHAN /
Pascale QUIVY

Unaf
Stéphane BERNARDELLI
puis **Chantal JANNET** /
Valentine DE LA MORINERIE

Unat
Sylvain CRAPEZ /
Guillaume LEGAUT

Uniopss
Benoit MÉNARD
puis **Christine TELLIER** /
Jean-François SERRES

LES GROUPEMENTS

Titulaires / ***suppléant.e.s***
élu.e.s

Animafac
Malo MOFAKHAMI /
Coline VANNEROY

La Ligue de l'Enseignement
Nadia BELLAOUI /
Jean-Karl DESCHAMPS

LES EXPERTS COLLECTIFS

Titulaires / ***suppléant.e.s***
élu.e.s

La Fonda
Roger SUE /
Delphine LALU

France Bénévolat
Hubert PÉNICAUD/
Élisabeth PASCAUD

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

repésentant.e.s élu.e.s

Le Mouvement associatif Pays de la Loire
Alain FOREST

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes
Michel MACHICOANE

III. LE BUREAU

exécutif est élu par le Conseil d'administration
sur proposition du/de la présidente.e.
Il est composé, outre le/la président.e
de 4 vice-président-e-s et d'un.e trésorier.e.

Nadia BELLAOUI,
Présidente

Stéphane BERNARDELLI,
Trésorier

Brigitte GIRAUD,
Michel MACHICOANE,
Malo MOFAKHAMI,
Irène PÉQUERUL, Vice-présidents

OCTOBRE 2016 : CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Mercredi 5 octobre, l'Assemblée générale du Mouvement associatif a élu son nouveau président, en la personne de Philippe Jahshan, président de Coordination SUD.

« La dynamique du fait associatif, en France comme dans le monde, l'impose comme l'une des solutions clé dans le contexte que l'on connaît. Pour la démocratie, le développement et la paix. Voilà ce qui m'anime pour cette présidence. » annonce notre nouveau président.

Il succède à Nadia Bellaoui, secrétaire générale de la ligue de l'enseignement, qui en 4 ans de mandat, a mené de nombreux chantiers, en ayant pour défi constant, l'affirmation d'une voix associative forte et unie.

NOUVEAU BUREAU :

Philippe JAHSHAN, Président

Michel MACHICOANE, Irène PEQUERUL, Françoise SAUVAGEOT & Jean-François SERRES, Vice-présidents

Malo MOFAKHAMI, Trésorier

IV. L'ÉQUIPE SALARIÉE
appuie au quotidien le travail des administrateurs.

Frédérique PFRUNDER,
Déléguée générale

Marie LAMY, Responsable
des programmes *(jusqu'à août 2016)*

Ahmed EL KHADIRI, Responsable
développement et animation du réseau

Marion BOINOT, Chargée de mission
Économie et emploi
*(**Aline POLLMANN** de juin à novembre 2016)*

Lucille THIÉBOT, Chargée de mission
service civique *(jusqu'à juillet 2016)*

Romain LASRY, Attaché du groupe
des associations au CESE

Élodie WEBER, Chargée de
communication *(jusqu'à avril 2016)*

Fula MESIKA, Responsable
communication
(à compter de septembre 2016)

Simon COTTIN-MARX,
Responsable plaidoyer
(à compter de septembre 2016)

Fabienne VAN NIEUWENHOVE,
Assistante de direction

Une partie de l'équipe du Mouvement associatif
à l'occasion de la cérémonie des vœux 2016.

V. LA VIE DU RÉSEAU

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La Conférence des régions, instance prévue par les statuts, est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

Trois conférences des régions se sont tenues en 2016, dont une sur deux jours, à Nantes, autour de la conférence régionale de la vie associative en Pays de la Loire. La stratégie vis-à-vis des nouveaux exécutifs régionaux, les enjeux de maillage du territoire et d'animation des dynamiques associatives ou la contribution des associations aux Schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) sont autant de sujets qui ont alimenté des débats riches et ont conduit à la construction de stratégies communes.

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Le Mouvement associatif a choisi d'organiser ses travaux autour de 4 axes : l'action publique, l'engagement, l'économie et l'emploi. Pour chacun de ses axes a été mise en place une commission de travail. Réunissant des représentants des membres du Mouvement associatif et des partenaires, elles sont des lieux d'acculturation, pour dépasser les logiques sectorielles, et de production d'une réflexion de fond venant nourrir les positionnements politiques du Mouvement associatif. Chacune de ces commissions, accueillant entre 15 et 20 personnes, s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2016.

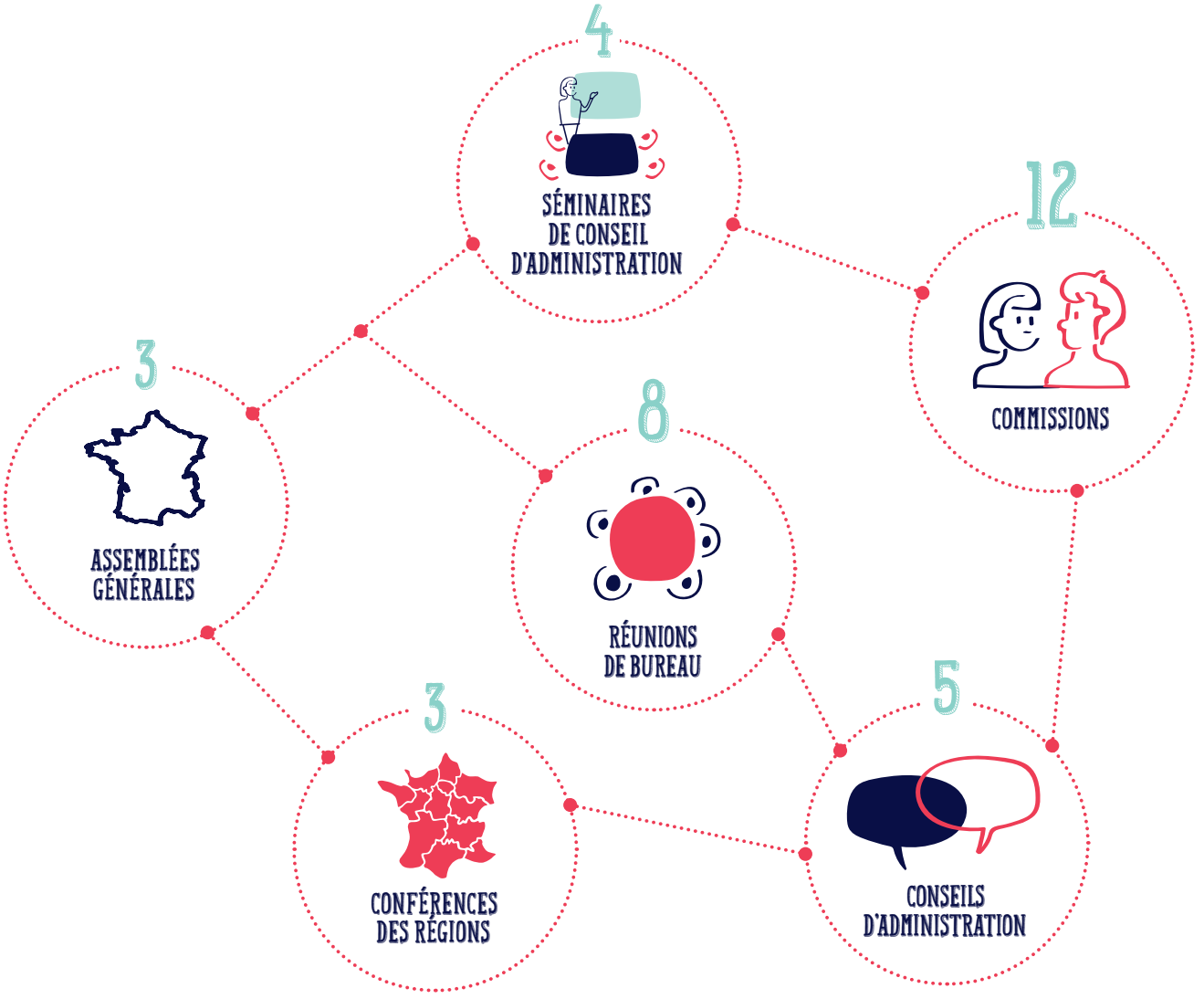

VI. LES PARTENAIRES
soutiennent et accompagnent nos actions

Assemblée générale du 16 juin 2016.

2

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

I. ACTION PUBLIQUE 18

II. ENGAGEMENT 20

III. ÉCONOMIE 22

IV. EMPLOI 24

ZOOM RÉGIONS 26

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

PORTE-VOIX

PLAIDOYER

DÉBAT PUBLIC

AUDITIONS

CONTRIBUTIONS

TRAVAUX

TRIBUNE

PARLEMENT

CITS

CERCLE RESTREINT

LOI EGALITÉ-CITOYENNETÉ

CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

I. ACTION PUBLIQUE

PORTER LES ENJEUX DE LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Mouvement associatif, signataire de la Charte des engagements réciproques entre l'État, les représentants de collectivités territoriales et les associations en 2014, s'est fortement investi depuis pour en faire connaitre les enjeux et inciter à sa déclinaison territoriale et sectorielle. Dans cet objectif, Le Mouvement associatif a piloté un groupe de travail multipartite pour réaliser **une plaquette informative**, à destination des élus territoriaux et des acteurs associatifs, sur l'intérêt et les modalités de déclinaison de la Charte. Cette plaquette, co-portée par l'ensemble des organisations signataires de la charte a été rendue publique à l'occasion de l'anniversaire de la loi 1901, le 1er juillet.

Par ailleurs, plusieurs interventions ont été faites, en région, par des représentants du Mouvement associatif, à l'occasion de conférences réunissant élus, représentants de l'Etat et représentants associatifs, lors de formations aux enjeux de vie associative à destination des fonctionnaires territoriaux, ou bien encore dans la presse spécialisée (Gazette des Communes, Localtis...).

Enfin, à compter du dernier trimestre 2016, le Mouvement associatif a activement participé aux travaux du comité de suivi et d'évaluation de la Charte, en en assurant la co-présidence. Le rapport du comité sera remis au Ministre en charge de la vie associative au premier trimestre 2017.

CONTRIBUTION AU RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION SUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE AU NIVEAU TERRITORIAL

L'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports a été chargée en février 2016 d'une mission d'évaluation des dispositifs de soutien à la vie associative.

Le Mouvement associatif ainsi que plusieurs de ses membres, nationaux et régionaux, étant sollicités dans le cadre de cette mission, un travail préalable d'identification des enjeux et des points clés de développement a été mené pour élaborer un socle de position partagé, complété ensuite par chacun en fonction des spécificités territoriales et sectorielles.

Au titre de ces points-clés, on peut souligner la nécessité d'une approche transversale des enjeux et politiques de vie associative, le besoin de mise en cohérence des dispositifs d'information et d'accompagnement de la vie associative au sein d'une démarche structurante, l'appui aux têtes de réseaux dans leur rôle de structuration de la vie associative .

Le rapport de l'IGJS a été rendu public en octobre 2016. Le Mouvement associatif a réalisé **une synthèse de ces recommandations**, largement diffusée dans les réseaux.

UN SÉMINAIRE DE RECHERCHE-ACTION SUR LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Suite à une rencontre organisée le 28 janvier par l'Institut de la recherche CDC sur le livre de Jean Louis Laville et Anne Salmon « Associations et action publique », Le Mouvement associatif, le RNMA, le RTES, l'Ufisc, le Cac, le Cnam (Chaire Économie Solidaire), l'Institut de la recherche CDC ont décidé d'initier une démarche commune : **un séminaire de recherche action** pour réfléchir ensemble à la notion de co-construction des politiques publiques.

Une première rencontre a eu lieu lors du colloque international Karl Polanyi, en mai 2016, avec la participation de chercheurs. À Bordeaux, à l'initiative du RTES, une seconde rencontre a été organisée avec des collectivités du territoire et les acteurs de l'ESS, le 4 novembre 2016, sur la co-construction des politiques locales d'ESS en France et à l'étranger. Cette démarche se poursuivra en 2017.

CONSEILS CITOYENS : QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE POUR LES ASSOCIATIONS ?

Le Mouvement associatif a participé aux travaux du comité national de suivi des conseils citoyens, mis en place par le Ministère de la Ville, dont la mission est d'accompagner le déploiement de ces instances de démocratie participative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et d'aider les acteurs locaux à construire cette démarche.

De nombreuses associations sont aujourd'hui membres des conseils citoyens au sein du collège « associations et acteurs locaux » sans que nous disposions de données à leur sujet.

Pour remédier à cela, Le Mouvement associatif a lancé **une étude sur la participation des associations aux conseils citoyens**, avec le soutien du CGET, pour mieux connaitre le profil de ces associations et leur appréciation de ces instances.

LA COMMISSION ACTION PUBLIQUE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

a orienté sa réflexion au cours de l'année 2016 sur les modalités d'émergence de partenariats multilatéraux entre tous les acteurs de l'intérêt général, permettant de renouveler la façon de penser et de faire l'action publique.
Les moyens de favoriser la participation citoyenne, le rôle des corps intermédiaires, les partenariats au service du renouvellement de l'action publique font partie des sujets abordés au travers d'auditions et d'échanges d'expertise entre les membres.

II. ENGAGEMENT

LOI ÉGALITÉ-CITOYENNETÉ : DE NOUVELLES MESURES POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT

Le Mouvement associatif s'est fortement impliqué dans les discussions parlementaires du projet de loi Egalité-Citoyenneté, et plus particulièrement de son titre Ier, intitulé « Émancipation des jeunes, citoyenneté et participation », comportant plusieurs mesures relatives à la vie associative et à l'engagement.

Un groupe de travail a été mis en place en avril 2016, permettant d'élaborer des propositions portées par le Mouvement associatif et d'identifier des propositions des membres à relayer.

Un document de contribution avec de nombreuses propositions d'amendements a été adressé aux parlementaires et mis à jour tout au long de l'évolution des discussions. Le Mouvement associatif a également été auditionné par les rapporteurs du texte, à l'Assemblée nationale et au Sénat.

De nombreuses mesures portées par le Mouvement associatif et par ses membres ont permis d'enrichir le texte initialement présenté. **Une note de synthèse** reprenant l'ensemble de ces nouvelles dispositions a été réalisée et diffusée, une fois la loi promulguée.

LE CPA : SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES ACTIFS

Le cadre général du Compte Personnel d'Activité (CPA) a été établi en 2015 mais ses conditions de mise en œuvre restaient à définir, ce qui a été fait *via* la loi dite « El Khomri » à l'été 2016.

En amont de l'adoption de ce texte, le Mouvement associatif a organisé **un temps d'échange inter-associatif** en février 2016 avec la contribution de France Stratégie, de l'UDES et de France Bénévolat. Il visait à présenter le cadre du CPA, mais aussi à réfléchir aux modalités de valorisation de l'engagement volontaire et bénévole via ce compte. Concernant ce second enjeu, le Mouvement associatif a contribué à la réflexion sur la mise en place du Compte Engagement Citoyen (CEC) qui a été intégré dans la version finale de la loi adoptée à l'Assemblée.

En juin 2016, pour aller plus loin dans le débat autour du CPA, Le Mouvement associatif et Terra Nova ont organisé un temps de réflexion, réunissant une cinquantaine de participants, sur les leviers pour une société de l'engagement en y incluant également le revenu universel.

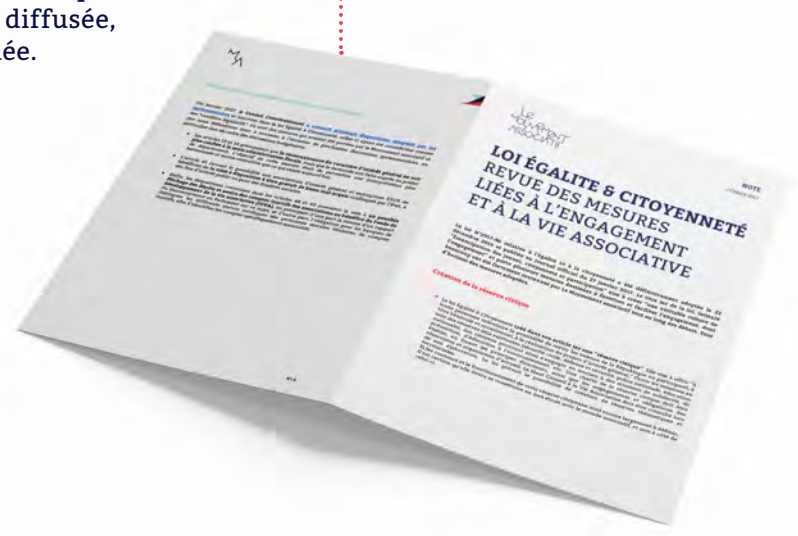

« NON AU BÉNÉVOLAT OBLIGATOIRE ! »

En février 2016, le département du Haut-Rhin a adopté une décision conditionnant le versement des indemnités au titre du RSA à la réalisation de 7 heures de « bénévolat » pour des associations, collectivités territoriales ou établissements publics.

Le Mouvement associatif a aussitôt dénoncé cette décision, rappelant que le bénévolat est par essence (et étymologiquement) un engagement libre et volontaire, ce qui en fait la force et la richesse. Mener une politique volontariste d'encouragement et de facilitation de l'engagement bénévole, pour qu'il soit accessible à tous, est nécessaire. En faire une obligation punitive, nous n'en voulons à aucun prix.

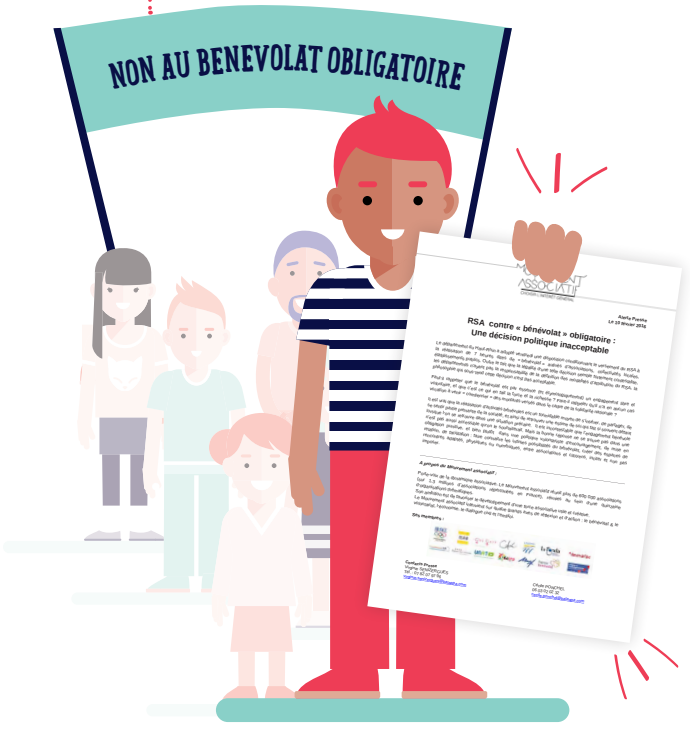

SOUTENIR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Le Mouvement associatif s'est mobilisé dans le cadre des discussions relatives au projet de loi de finances 2017 face à la diminution annoncée des crédits alloués au Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), majoritairement consacrés au soutien à **la formation des bénévoles associatifs**. Nous n'avons malheureusement pas obtenu gain de cause sur ce sujet, que nous continuerons à porter fortement en 2017.

Au sein du comité consultatif national du FDVA et des comités régionaux, les représentants associatifs en lien avec le Mouvement associatif national et les Mouvements associatifs régionaux portent tout au long de l'année les enjeux d'une utilisation des fonds répondant aux attentes et aux évolutions des acteurs.

À leur demande, une session d'échanges sera organisée début 2017 sur les formations à distance, dans la perspective de mieux intégrer leurs spécificités aux critères de prise en charge et de financement.

LA COMMISSION ENGAGEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

a consacré ses travaux au cours de l'année 2016 à l'identification des propositions et axes d'action permettant l'émergence d'une véritable « société de l'engagement ». Au travers d'analyses des évolutions de l'engagement, la place des associations et leur rôle ont été réinterrogés, tout comme le rôle des politiques publiques, pour dresser un tableau de situation et formuler des orientations et préconisations.

III. ÉCONOMIE

LE « CICE ASSOCIATIF » ENFIN ADOPTÉ !

Dès 2012 et l'adoption du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), Le Mouvement associatif, aux côtés d'autres acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) avait demandé à ce que des mesures équivalentes soient adoptées en faveur des acteurs privés non lucratifs, exclus du dispositif puisque n'étant pas soumis aux impôts commerciaux et ne pouvant donc bénéficier de crédit d'impôt.

Un abattement à la taxe sur les salaires de 20 000€ avait certes été adopté mais ne permettait pas de répondre à la différence de traitement entre secteur privé lucratif et non lucratif que pour les organisations comptant moins de 10 salariés.

Ce sujet a régulièrement été porté auprès des ministres et parlementaires au cours de ces trois dernières années, et a fini par aboutir à l'automne 2016 avec **le vote dans le cadre de la loi de finances pour 2017 d'un crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires**, touchant l'ensemble des acteurs associatifs employeurs. Une mesure qui arrive bien tardivement mais dont il faut néanmoins se féliciter.

CONTRATS À IMPACT SOCIAL : LE MOUVEMENT ASSOCIATIF APPELLE À UN DÉBAT DE FOND TRANSPARENT ET OUVERT

Le secrétariat d'État à l'ESS a lancé en mars 2016 un appel à projets destiné à accompagner le développement des « contrats à impact social ». Le Mouvement associatif a regretté que cette démarche ait été lancée sans concertation préalable avec les acteurs, a souligné un certain nombre de points essentiels d'attention au regard de ces modes de financement et demandé qu'une démarche d'évaluation exigeante soit mise en place en aval.

La demande qu'un débat de fond soit mené sur ces nouveaux modes de financement de l'intérêt général et leurs possibles impacts a été portée auprès du gouvernement et au sein du Conseil supérieur de l'ESS.

Le Mouvement associatif a également participé en tant qu'observateur à deux réunions du Comité national consultatif sur l'investissement à impact social (CNCIIS), réunissant des acteurs institutionnels et financiers, autour des enjeux de développement de ces démarches.

FISCALITÉ DU DON ET DU MÉCÉNAT : FAIRE ÉVOLUER LA DOCTRINE FISCALE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS DE L'ACTION ASSOCIATIVE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Mouvement associatif a été amené au cours de cette année à intervenir sur deux sujets touchant à la fiscalité du don et du mécénat : le premier sujet a été celui de la définition de la notion de « cercle restreint », l'un des critères permettant à l'administration fiscale de définir le caractère d'intérêt général d'une association.

Le Mouvement associatif a été auditionné sur ce point dans le cadre de la mission confiée au député Yves Blein, et a transmis **une note de position**, plaidant pour la suppression de ce critère, ou à défaut, pour une clarification de ces contours. C'est au final cette seconde option qui a été retenue dans le rapport Blein, et a conduit à une évolution de la doctrine fiscale, par le biais d'une nouvelle instruction.

Par ailleurs, Le Mouvement associatif a également été sollicité par le HCVA dans le cadre de la préparation d'une instruction fiscale relative à l'éligibilité aux réductions fiscales des dons et mécénat pour des actions menées hors du territoire national. Un travail a été mené en concertation avec les autres acteurs concernés (Centre Français des Fondations, Fondation de France, France Générosités) et membres impliqués du Mouvement associatif tel que Coordination Sud, pour aboutir à une position commune argumentée, transmise au HCVA. Ce dossier devrait voir son aboutissement en 2017.

LA COMMISSION ÉCONOMIE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

a mené, durant l'année 2016, une réflexion globale et prospective sur l'avenir du financement de l'intérêt général. Son objectif était d'analyser et de construire des propositions portant sur l'avenir des modèles économiques de l'intérêt général. La commission a auditionné plusieurs acteurs associatifs ayant travaillé sur des stratégies d'évolution de leur modèle socio-économique, ainsi que des acteurs du financement.

L'AGRÉMENT ENTREPRISES SOLIDAIRES D'UTILITÉ SOCIALE (ESUS)

Prévu par la loi ESS, le décret d'application concernant cet agrément avait été publié en 2015. Le Mouvement associatif a poursuivi son action d'information et de suivi concernant la mise en œuvre des dispositions de cet agrément.

Une note d'analyse relative à « l'instruction à destination des services en charge de l'étude des demandes d'agrément ESUS » a ainsi été publiée en septembre 2016.

Informé par certaines associations de difficultés rencontrées dans le renouvellement de leur agrément, Le Mouvement associatif s'est rapproché de la Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale et Solidaire **pour l'alerter sur ces situations** et s'étonner de l'interprétation restrictive portée par l'instruction.

IV. EMPLOI

RENFORCER LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) EN TANT QUE MAILLON ESSENTIEL DE LA CHAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le Mouvement associatif est copilote du DLA en tant que représentant des bénéficiaires, qui sont très majoritairement (95 %) des associations. À ce titre, en 2016, comme les années précédentes, il a fait remonter dans les différentes instances des attentes et recommandations issues de la consultation de ses membres, au niveau national et régional pour permettre un pilotage stratégique du dispositif en phase avec les évolutions et besoins du monde associatif.

L'attention à porter aux petites et moyennes associations employeuses, dont les besoins d'appui sont importants, a ainsi été fortement souligné, dans le cadre de réunions du comité stratégique comme dans la préparation de l'appel d'offre 2017-2020.

Le Mouvement associatif a également insisté sur la pertinence des nouvelles missions d'accompagnement des DLA régionaux sans pour autant que soit négligé leur rôle d'animation. Afin de nourrir cette parole politique, des échanges réguliers ont été organisés avec les acteurs associatifs territoriaux et sectoriels ; **une matinée de débat** sur le fonctionnement du dispositif, son bilan et ses orientations, sur la base de travaux de recherche universitaire consacrés au sujet a également été organisée au printemps.

IMPACT EMPLOI

Suite à de nouvelles craintes concernant la suppression du dispositif Impact Emploi, le Mouvement associatif a interpellé l'Acoss Ursaff sur le sujet en avril 2016. Ni une suppression, ni un recentrage du dispositif sur un secteur précis n'étaient à l'ordre du jour. En réalité, l'intention était d'aboutir à une meilleure complémentarité entre ce dispositif et le chèque emploi associatif était en cours. Un état des lieux de l'action des tiers de confiance « Impact emploi » dans les territoires avait été réalisé en amont de cette rencontre, de manière à mieux valoriser leur action.

Parallèlement, le Mouvement associatif a répondu à la sollicitation de la « Mission simplification » du secrétariat général à la modernisation de l'action publique, en **proposant une mesure visant à étendre le dispositif « Impact emploi » aux associations jusqu'à 20 salariés ETP**.

PROMOUVOIR LE RÔLE DES TÊTES DE RÉSEAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DU FSE

Le Mouvement associatif coordonne la représentation associative au sein du comité de suivi du Fonds social européen (FSE), et anime un groupe de travail sur le sujet. Sous l'impulsion de celui-ci, deux rendez-vous ont été organisés en 2016, l'un avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), l'autre avec l'Association des Régions de France, afin d'évoquer les difficultés rencontrées par les associations dans l'utilisation du FSE, les solutions pour y remédier, et le rôle des têtes de réseau dans cet accompagnement. Ces discussions seront poursuivies en 2017, dans l'objectif d'évolutions à court terme mais également pour préparer une nouvelle **programmation** à horizon 2020.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EMPLOI D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ? (LA VIE ASSOCIATIVE)

Le Mouvement associatif a consacré **le dernier numéro de son magazine à l'emploi d'intérêt général**. L'idée était de croiser différents regards sur l'emploi associatif, afin de proposer des pistes pour penser une politique de l'emploi au service à la fois du projet associatif, de la qualité de l'emploi et de la lutte contre le chômage.

Pour ce faire, cette publication de 36 pages commence par retracer les politiques de soutien aux associations en matière d'emploi, pour ensuite dresser les contours d'une future politique de l'emploi d'intérêt général, et enfin identifier les conditions d'un emploi de qualité en association.

LA COMMISSION EMPLOI DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

a lancé, durant l'année 2016, une réflexion destinée à définir les contours d'une politique d'emploi d'intérêt général adaptée aux besoins du monde associatif. Le travail réalisé a consisté à mieux définir ce qu'est une politique publique de l'emploi au plan général, ainsi qu'à prendre connaissance des différents travaux ou expérimentations menées en matière de développement d'emplois d'intérêt général.

ZOOM RÉGIONS

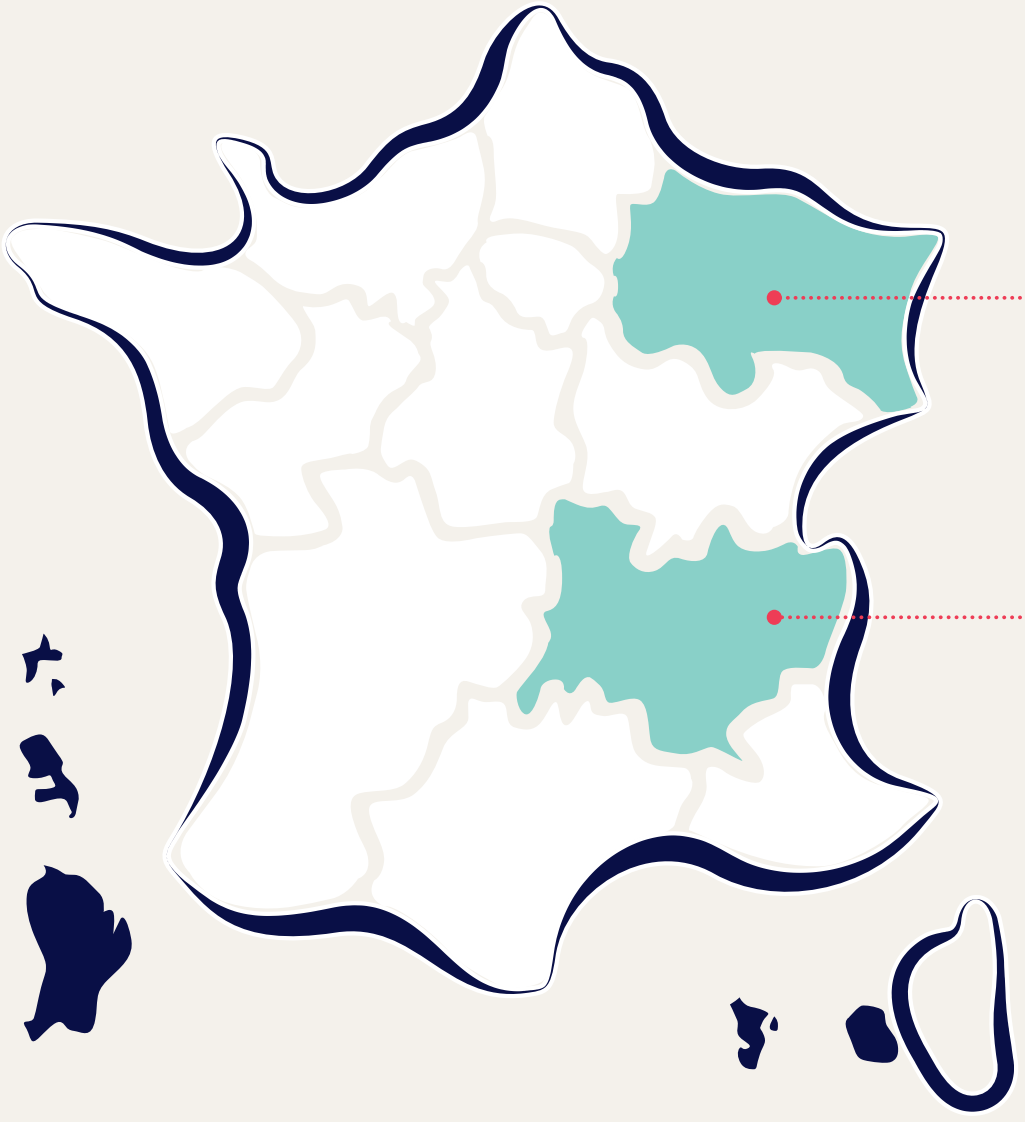

ALSACE

Journée mondiale du bénévolat

Le 3 décembre, une matinée d'échanges interassociative, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, **a rassemblé plus de 120 bénévoles associatifs**. Deux ateliers au choix étaient proposés :

- Un atelier technique, où chacun a pu trouver des réponses aux questions de gestion quotidienne des associations : fiscalité, cadre juridique et droit local, financement, communication... des experts ont répondu aux questions.
- Un atelier d'échanges et de réflexions autour de l'engagement bénévole :
  - Comment mobiliser les bénévoles ?
  - Comment les valoriser ?
  - Comment organiser l'action collective des bénévoles au service du projet associatif ?
  - Comment favoriser le renouvellement des instances dirigeantes de l'association ?

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Déclinaison régionale de la charte des engagements réciproques

À l'occasion de la première Conférence régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Vie associative qui s'est déroulée le 7 décembre 2016, **l'État et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une Charte régionale des engagements réciproques**. En partenariat avec la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes a saisi cette opportunité pour créer les Trophées de la charte des engagements réciproques.

L'enjeu est de susciter des réponses du monde associatif, des collectivités territoriales, des établissements publics et des services de l'État, particulièrement sur la question de l'engagement des jeunes dans les activités et les instances associatives, ainsi que sur la reconnaissance de cet engagement. Ce prix s'inscrit également dans les objectifs du plan priorité jeunesse.

3 ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

I. DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS PRATIQUES 30

II. DANS LEUR DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 31

III. DANS LEUR FONCTION EMPLOYEUR 32

ZOOM RÉGIONS 34

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS

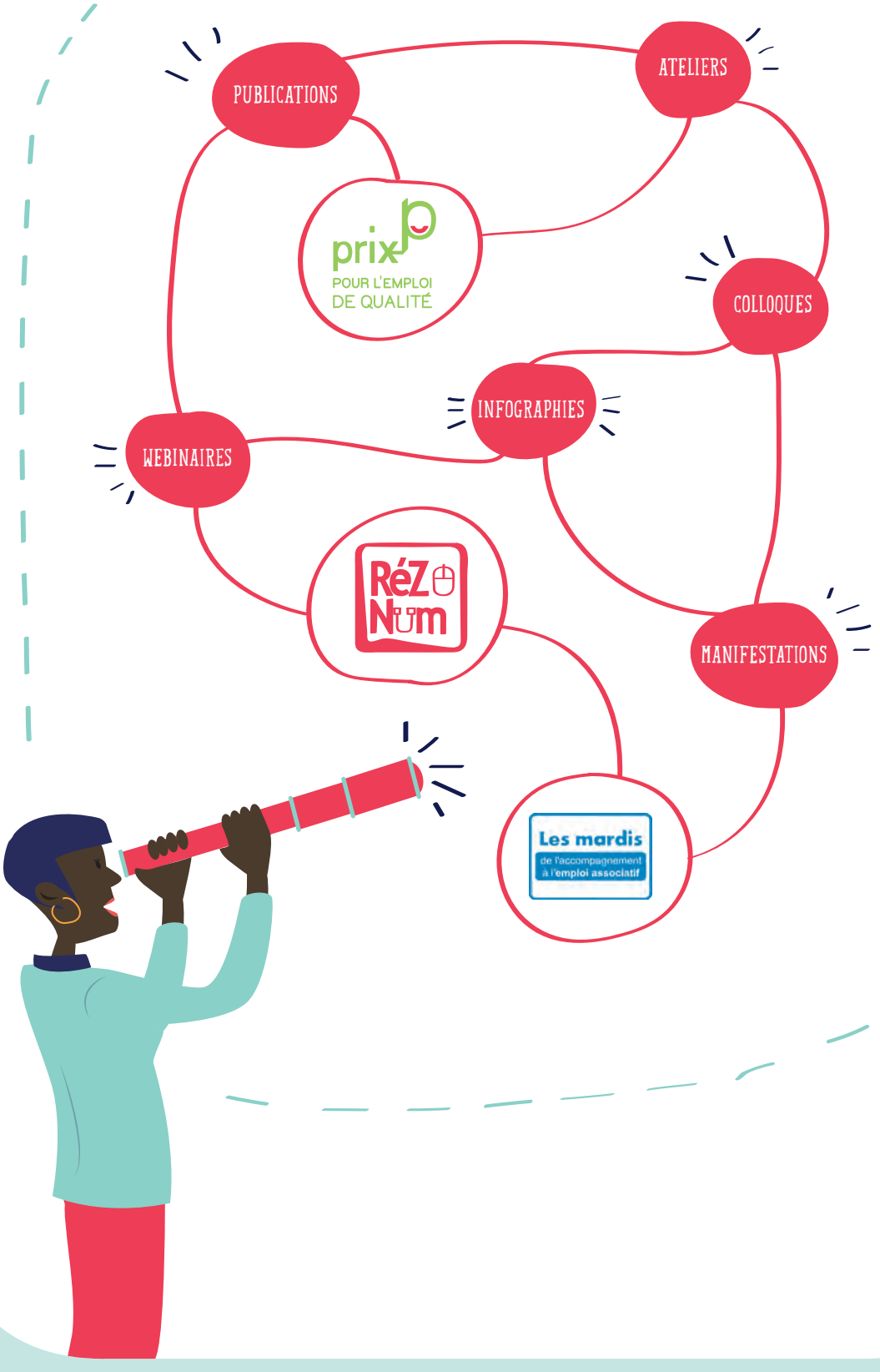

I. DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS PRATIQUES

FAIRE DU NUMÉRIQUE UN ATOUT POUR LES ASSOCIATIONS

Le collectif RéZolutions Numériques réunit 10 organisations nationales : AssoConnect, la FING, La Fonda, Le Rameau, helloasso, microDon, One Heart, Solidatech, Societality et Le Mouvement associatif qui en assure l'animation. Il s'est donné pour mission d'accompagner les associations dans leur transition numérique.

Celles-ci ne mesurent pas toujours bien ce que le numérique peut leur apporter dans leur gouvernance, la gestion de leurs adhésions, le recrutement de leurs bénévoles...

Pour y remédier, le collectif a organisé, en 2016, 4 rencontres territoriales à Nancy, Lyon, Paris et Nantes.

Au programme : conférence-débats, ateliers pratiques et barcamps animés par des experts du numériques, ouverts à tous, pour accompagner les actions et nourrir les réflexions des associations dans les territoires. Chacune des rencontres a réuni plus de 100 personnes. **Un site internet dédié** a également été créé permettant de retrouver des éléments d'information sur ces rencontres et leurs contenus.

Le tour de France se poursuivra en 2017.

LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'ESS

La loi ESS du 31 juillet 2014 prévoit l'adoption par le Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) d'un guide des bonnes pratiques de l'ESS, visant à inciter les acteurs de l'ESS à réinterroger régulièrement leurs pratiques pour améliorer en continu leur organisation interne et leurs modalités d'action. Le guide a vocation à être un document unique s'adressant à toutes les familles de l'ESS (coopératives, mutuelles, fondations, associations...) quelle que soit leur taille.

Le Mouvement associatif a activement contribué aux travaux préparatoires qui ont été menés sur le sujet par ESS-France, puis au groupe de travail chargé de la rédaction de ce guide au sein du Conseil supérieur de l'ESS.

Une enquête pour recueillir la perception des acteurs associatifs sur une première version du document a été menée par le Mouvement associatif en partenariat avec la Fonda à l'automne, et a permis de faire des propositions, essentiellement sur la forme et sur les enjeux de diffusion et de communication. Le guide a été adopté dans sa forme définitive en décembre 2016. Un travail permettant de faciliter son appropriation par les acteurs sera mené en 2017.

II. DANS LEUR DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

DOCUMENTER ET OUTILLER LES ÉVOLUTIONS DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le Mouvement associatif a commandité avec l'Union des Employeurs de l'Économie sociale et solidaire (Udes) **une étude intitulée « Stratégies des acteurs et propositions pour faire évoluer les modèles socio-économiques associatifs »**. Réalisée par le cabinet KPMG, cette étude comporte un état des lieux des enjeux liés aux modèles socio-économiques des associations et expose différentes options quant aux stratégies d'évolution qui peuvent être développées en la matière.

Elle présente en outre des leviers d'évolution internes et externes aux associations à activer. Les champs d'intervention couverts par ces travaux ont concerné les secteurs du sanitaire, social et médico-social ; de l'aide, soins, services et accompagnement à domicile ; de l'animation périscolaire, du sport ainsi que du tourisme social et solidaire.

Ces éléments constitueront autant de pistes de réflexion et d'action à travailler au sein du Mouvement associatif.

FAIRE VALOIR L'ACTION ET LE RÔLE DES TÊTES DE RÉSEAUX

Le Mouvement associatif est membre fondateur de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation (Adasi) . Les objectifs de cette association sont de porter un dispositif d'accompagnement à la stratégie pour les têtes de réseaux et associations nationales, et de nourrir la montée en compétence du secteur associatif sur les questions de réflexion stratégique.

Convaincus de l'importance de l'action des têtes de réseaux dans l'accompagnement des associations, mais aussi de la nécessité de mieux caractériser ces apports pour mieux les faire connaitre, l'Adasi, en lien avec le Mouvement associatif, a mené **une étude sur l'offre d'accompagnement des têtes de réseaux**, avec l'appui en mécénat de compétences du cabinet Eurogroup.

Cette étude réalisée sur la base d'entretiens avec des têtes de réseaux de différents niveaux a permis d'identifier les différentes fonctions déployées par celles-ci au service de leurs membres, et de dresser une typologie des offres existantes. Ces travaux ont vocation à alimenter les têtes de réseau dans leur réflexion sur leurs modalités d'accompagnement et l'évolution de leurs stratégies.

III. DANS LEUR FONCTION EMPLOYEUR

CINQ WEBINAIRES POUR ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS

Le collectif Petites et moyennes associations employeuses (PMAE) qui rassemble l'Avise, la mutuelle Chorum, le CNCRES, le RNMA, l'Udes et Le Mouvement associatif, organise des webinaires concernant les gestion des ressources humaines.

Cinq webinaires, chacun consacré à une thématique, ont été diffusés en 2016 :

- Complémentaire santé obligatoire
- Égalité professionnelle femmes / hommes dans les associations
- Paye et déclarations sociales
- Formation professionnelle
- **Accompagnement des petites et moyennes associations aux rapprochements et fusions**

Les webinaires peuvent être revisionnés sur la chaîne YouTube du Mouvement associatif.

« PRIX POUR L'EMPLOI DE QUALITÉ – MON ASSO S'ENGAGE »

Afin de valoriser les bonnes pratiques mises en place par des employeurs associatifs pour faire progresser la qualité de leurs emplois et en permettre une large diffusion, Le Mouvement associatif a lancé en 2015 un Prix pour l'emploi de qualité, appelant les associations à faire connaître les initiatives prises sur ces questions.

Organisé en partenariat avec la mutuelle CHORUM, le Fonjep et l'UDES avec le soutien de Juris associations, cette seconde édition a été marquée par :

- 63 candidatures
- **3 associations lauréates**
- Un événement de remise du Prix précédé d'un table ronde intitulée « Les associations : des employeurs comme les autres ? »

Parallèlement au lancement de la seconde édition du Prix au printemps 2016, **un « Recueil de pratiques pour un emploi de qualité en associations »** regroupant 17 initiatives menées en la matière issues des candidatures reçues lors de l'édition 2015 du Prix a été édité et diffusé.

prix
POUR L'EMPLOI DE QUALITÉ

LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016

1er Prix
Association l'Envol
Rendre le salarié acteur de son parcours professionnel

Investie dans le secteur de la petite enfance, l'association a proposé une montée en qualification à ses nouveaux salariés en contrat emploi d'avenir, par l'obtention du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) *via* la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

« Pour l'association l'Envol les emplois d'avenir ne sont pas considérés comme des emplois à moindre coût. L'objectif est de favoriser "un tremplin" vers l'emploi. Cette disposition a été source d'enrichissement et de montée en compétences pour l'ensemble des équipes et particulièrement pour les tuteurs. »

Céline et Christine,
Membres du Comité d'Entreprise

2ème Prix
AFILE 77
Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités

Cette association dont l'objectif est la lutte contre l'exclusion a travaillé sur une approche globale de la qualité de l'emploi. Son but : fidéliser ses collaborateurs et mieux faire face aux évolutions de l'activité de la structure. L'action menée a consisté entre autres à définir une nouvelle organisation favorisant une meilleure prise de responsabilités des salariés à aménager les conditions de travail à développer des outils de communication interne…

« La démarche engagée n'a occulté aucun aspect, nous pouvons témoigner n'avoir pas vu fréquemment dans nos expériences professionnelles des démarches aussi ouvertes. Le résultat aujourd'hui est un état d'esprit constructif. »

Martine,
Bénévole depuis 2013

3ème Prix
Association Tous Parrain
Valoriser les compétences et le bien-être des salariés

Ce réseau de parrainage pour l'emploi auprès des professionnels de la région du Boulonnais a travaillé sur l'amélioration des conditions de travail de ses salariés à travers la mise en œuvre de différentes actions telles que : la réorganisation de l'équipe et l'aménagement des horaires de travail, la sollicitation d'un psychosomatothérapeute ou encore la souscription à un comité d'entreprise indépendant.

« Depuis mon entrée chez Tous Parrains (2009) mon poste aura nettement évolué, à la fois par une montée en compétences avec des formations mais aussi par la diversité des missions qui m'ont été confiées. »

Bruno,
Conseiller en insertion professionnelle

ZOOM RÉGIONS

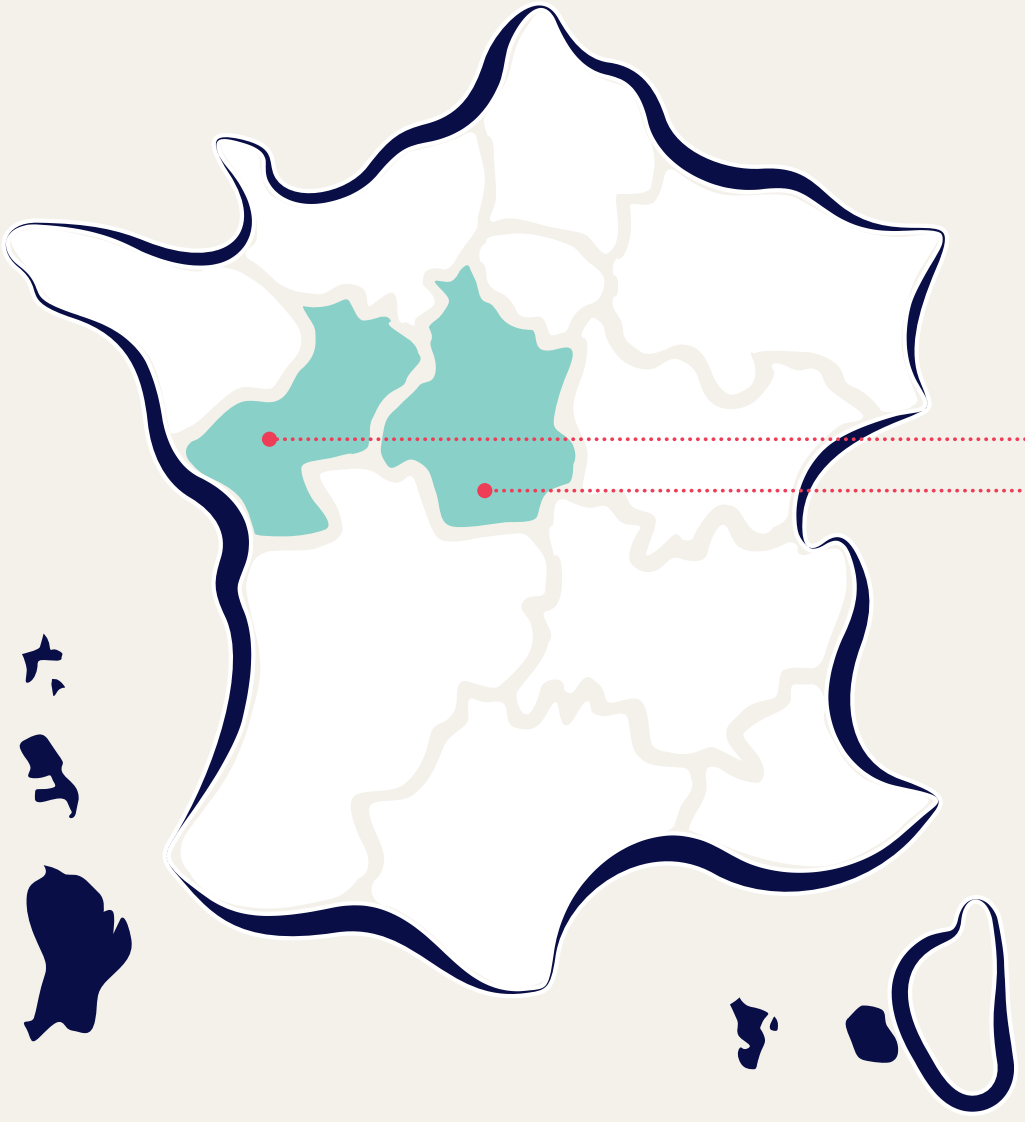

PAYS DE LA LOIRE

RéZolutions Numériques à Nantes

Le Mouvement associatif Pays de la Loire a accueilli les RéZolutions Numériques à Nantes le 20 septembre 2016. L'édition nantaise de l'événement, organisée dans le cadre de la Nantes Digital Week avec le soutien de la Région Pays de la Loire, **a rassemblé une centaine d'acteurs de la vie associative ligérienne**.

CENTRE-VAL DE LOIRE

Dispositif Compt'Asso

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire **met en œuvre des outils pour répondre à la nécessité, pour les associations, de se professionnaliser d'un point de vue comptable** et de transmettre des documents financiers reflétant la transparence de gestion, sans pour autant transformer les bénévoles dirigeants en professionnels de la comptabilité.

En partenariat avec ses réseaux membres, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire se fixe pour mission de professionnaliser les associations en matière de comptabilité et de gestion financière en les accompagnant dans la mise en place d'une comptabilité réglementée.

ANIMER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

I. LE MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF 38

II. LE RÉSEAU RÉGIONAL DU MOUVEMENT ASSOCIATIF 38

III. CESE : UN GROUPE DES ASSOCIATIONS ENGAGÉ ET ACTIF 39

IV. PLACER LE SERVICE CIVIQUE AU CŒUR DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES 40

V. LE « FC ENGAGEMENT » : DES INITIATIVES POUR MÊLER FOOTBALL ET ENGAGEMENT CITOYEN POUR LE SERVICE CIVIQUE 41

VI. ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES : QUEL ENGAGEMENT ASSOCIATIF ? .. 41

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REPRÉSENTE LES ASSOCIATIONS 42

ZOOM RÉGIONS 44

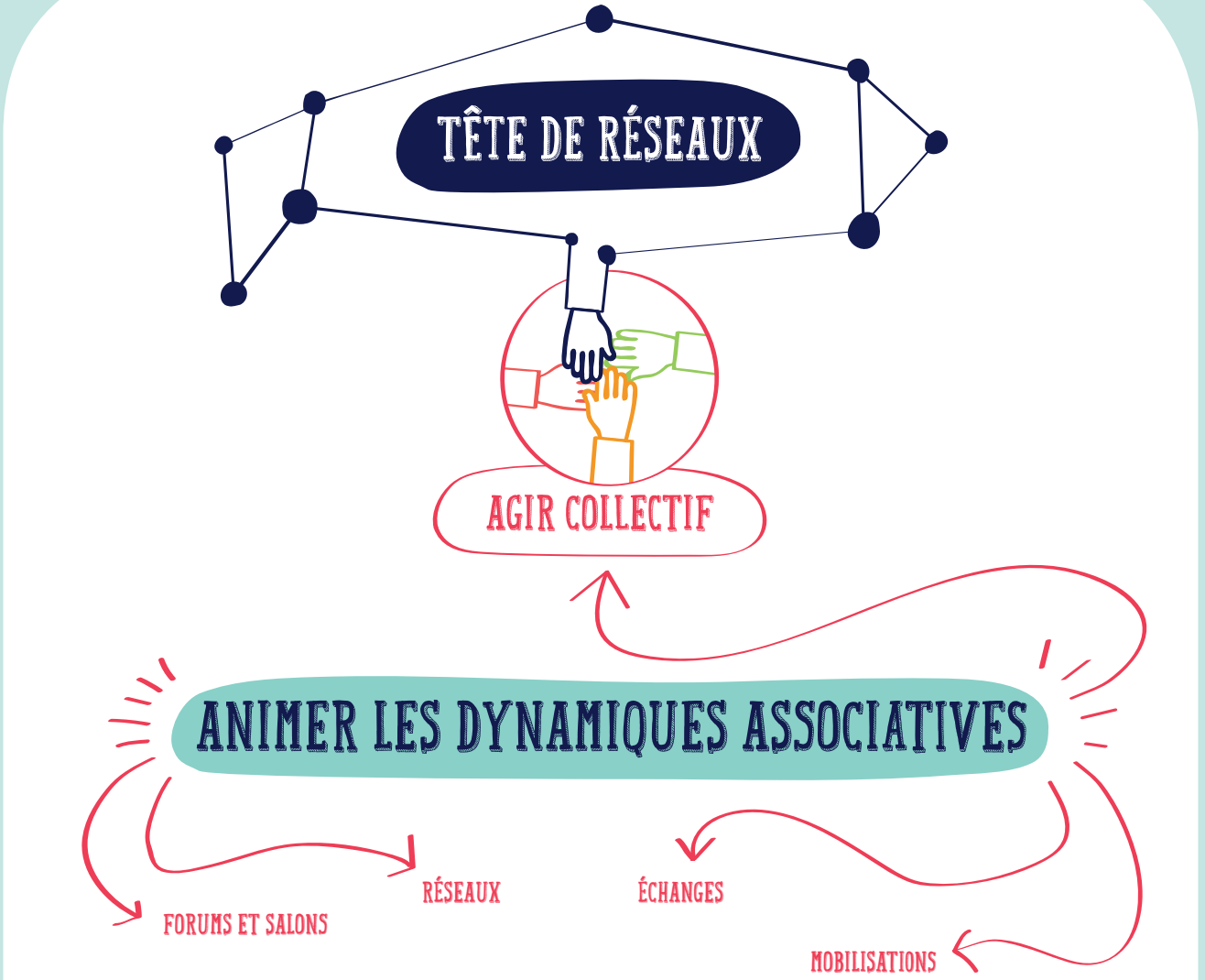
TÊTE DE RÉSEAUX
AGIR COLLECTIF
ANIMER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
FORUMS ET SALONS
RÉSEAUX
ÉCHANGES
MOBILISATIONS

MANIFESTE
POUR UN
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

I. LE MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

Fin 2015, Le Mouvement associatif a réuni à l'occasion d'un séminaire de travail une cinquantaine de représentants associatifs, nationaux et régionaux, issus de ses réseaux membres. L'objectif : identifier les fondamentaux d'une identité associative partagée, portée par le Mouvement associatif.

Ce travail a conduit à l'écriture d'un Manifeste, texte qui s'est enrichi au cours de l'année 2016 avant d'être publié en octobre.

Le Manifeste pour un mouvement associatif réaffirme la place des associations dans la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste. Il rappelle que les associations sont une force vive de notre pays qui, par les principes et les ambitions qui l'animent, apporte des réponses aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque.

Le Mouvement associatif veut porter son Manifeste avec tous ceux qui font le choix de l'action libre et volontaire, au service de l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle il a été largement diffusé auprès des réseaux associatifs : un kit de communication numérique et un formulaire de commande d'exemplaires papier ont été mis à leur disposition.

Sa publication s'est accompagnée de celle d'**un dépliant sur les principaux chiffres de la vie associative**.

Rendez-vous en pages 54-55 pour lire le Manifeste pour le mouvement associatif et pour découvrir les chiffres-clé de la vie associative.

II. LE RÉSEAU RÉGIONAL DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Ces dernières années, Le Mouvement associatif s'est fortement investi dans le développement, la structuration et l'accompagnement des Mouvements associatifs régionaux. En 2016, ce travail s'est notamment traduit **par l'accompagnement des rapprochements et fusions consécutifs à la réforme territoriale**.

Le Mouvement associatif a également amplifié l'animation du réseau des Mouvements associatifs régionaux en favorisant la circulation de l'information et les échanges de pratiques dans des cadres variés et sur de nombreux sujets : formation des bénévoles, dispositifs locaux d'accompagnement, plaidoyers...

Des échanges réguliers ont eu lieu avec le Fonds de Solidarité et de Promotion du Mouvement associatif (FSPMA) basé en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur afin qu'il intègre le réseau du Mouvement associatif en tant que représentation régionale à partir de 2017.

Enfin, des premiers échanges ont été menés avec des acteurs associatifs en Corse et à la Réunion pour envisager l'émergence d'un Mouvement associatif régional dans ces territoires. Cet investissement se poursuivra en 2017.

III. CESE : UN GROUPE DES ASSOCIATIONS ENGAGÉ ET ACTIF

LE REGARD DES ASSOCIATIONS SUR LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Les membres du groupe des associations dont la désignation a été proposée au Ministre par Le Mouvement associatif, participent aux travaux de toutes les formations de travail du Conseil et veillent à y assurer l'expression de la parole associative mais aussi à y porter une vision cohérente sur l'ensemble des grandes questions de société.

Pour ce faire, ses conseillers défendent particulièrement certaines thématiques : le fait associatif, le dialogue civil, la place des citoyens dans les processus de décision publique, la cohésion sociale, la solidarité, l'éducation, la lutte contre les inégalités, l'accès de tous aux services publics. Ils promeuvent également certaines approches : gouvernance multi-acteurs et territoriale, vision prospective et de long terme, concrétisation du développement durable par une approche intégrée des contraintes.

À titre d'exemple, le groupe a travaillé activement sur des sujets aussi variés que l'engagement citoyen à travers les réseaux sociaux, les conséquences sanitaires du chômage, les besoins de logement dans les territoires, le traité TAFTA, la place des jeunes en milieu rural ou encore le rapport annuel sur l'état de la France.

2016, ANNÉE DE LA MISE EN CHANTIER DE PLUSIEURS SAISINES POUR LE GROUPE DES ASSOCIATIONS

L'avis portant sur *« la politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable »* rapporté par Philippe Jahshan, membre du groupe des associations, a été adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière du CESE le 12 octobre 2016. L'avis formule une série de recommandations pour rendre effective la mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour la France, dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Le bilan qu'il dresse de cette politique, en matière d'orientations, de gouvernance, de moyens financiers a permis d'éclairer les décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, qui s'est tenu à l'automne 2016.

D'autres saisines ont été lancées à l'initiative du groupe, au cours de l'année 2016 :

- *« Vers la démocratie culturelle »* portée par Marie-Claire Martel,
- *« Le service civique : Quel bilan ? Quelles perspectives ? »* ainsi que *« Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité »*, portée par Jean-François Serres.

IV. PLACER LE SERVICE CIVIQUE AU CŒUR DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

UNE CAMPAGNE DE PROMOTION

Le Mouvement associatif a poursuivi en 2016 les actions initiées dans le cadre de la campagne *« Les jeunes s'engagent, vous aussi engagez votre association »*, destinée à promouvoir le service civique auprès des associations. **Des forums de recrutement dédiés au service civique** ont été organisés, à Paris en partenariat avec le CIDJ et en régions, ainsi que plusieurs réunions d'informations sur le dispositif à destination des associations. Le Mouvement associatif a également participé à l'organisation d'un « speed dating » service civique sur le forum « La France s'engage » en janvier 2016.

LA PLATEFORME INTERASSOCIATIVE POUR LE SERVICE CIVIQUE

Par ailleurs, Le Mouvement associatif a poursuivi son implication auprès de **la Plateforme interassociative pour le service civique**, dont il assure le secrétariat exécutif.

Créée en 2011, la plateforme inter-associative pour le service civique est un collectif informel regroupant de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires, dont les membres ont accueilli, depuis 2010, plus de 62 000 jeunes en service civique. Elle a pour objectif de promouvoir l'expertise des associations et de faire connaître leur point de vue sur l'évolution du service civique. La plateforme s'est réunie deux fois en plénière en 2016. Ses travaux ont notamment consisté à suivre les dispositions de la loi Egalité Citoyenneté touchant au service civique et à définir un positionnement commun.

Des groupes de travail ont également été organisés sur différents sujets : modalités d'animation territoriale du service civique, difficultés et modalités de recrutement des jeunes et développement du service civique dans les territoires ruraux.

V. LE « FC ENGAGEMENT » : DES INITIATIVES POUR MÊLER FOOTBALL ET ENGAGEMENT CITOYEN

À l'occasion de la 15e édition du championnat d'Europe de football (Euro 2016) en France, Le Mouvement associatif a voulu donner à voir la contribution du monde associatif au football et populariser les initiatives mêlant football et engagement citoyen.

Le « F.C. Engagement » a donc été lancé le 29 mars pour appeler les associations de tous horizons à faire part de leurs projets.

Les associations lauréates, outre la visibilité offerte à leurs initiatives, ont reçu plus de 500 places pour des matchs de l'EURO 2016 dans toutes les villes hôtes de la compétition, et une présentation de plusieurs de ces initiatives a été faite en présence du Président de la République.

VI. ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES : QUEL ENGAGEMENT ASSOCIATIF ?

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Mouvement associatif a organisé en partenariat avec le CNL-CAFF, coordination des associations féminines et féministes, **une matinée d'échanges et de débats** sur la question de l'égalité femmes/hommes dans le monde associatif.

Ce sont les associations féministes qui ont porté ces sujets au cœur des débats de société et des politiques publiques, et pourtant, le monde associatif dans son ensemble est bien loin d'être exemplaire… Ce sont ces constats croisés qu'il s'agissait d'explorer.

Une première table ronde a permis de porter un regard sur les différentes modalités d'actions des associations féministes et leurs évolutions. La seconde s'est attelée à l'identification des freins à la parité dans les gouvernances associatives et aux pistes d'action pour y remédier.

Cette rencontre a permis aux associations de découvrir la richesse de l'action associative en faveur des droits des femmes et d'y piocher des idées.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REPRÉSENTE LES ASSOCIATIONS

AU SEIN DE PLUSIEURS INSTANCES

Conseil d'administration de France Active

Conseil d'administration et Bureau de l'Avise

Comité stratégique de l'Agence du Service civique

Comité consultatif du FDVA

Comité national de suivi FSE

Conseil d'administration
et Bureau de la Chambre Française de l'ESS

Conseil Supérieur de l'ESS

Comité stratégique DLA

DANS LES MÉDIAS

EUROPE 1

FRANCE INTER

LCI

RADIO PULSAR

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

30 JANVIER

Nadia Bellaoui, Présidente du Mouvement associatif, participe à une table ronde en présence de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, au forum La France s'engage

1ER JUILLET

Nadia Bellaoui s'exprime aux côtés de Patrick Kanner, à l'occasion des 115 ans de la loi 1901

18 NOVEMBRE

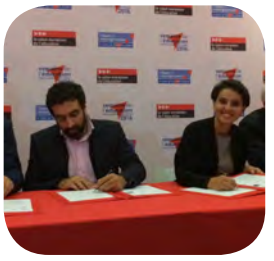

Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, signe une Charte d'engagement pour l'accès de tous les élèves à un stage de 3e avec le Mouvement associatif et les autres représentants des familles de l'ESS

29 MARS

Nadia Bellaoui guide François Hollande, le Président de la République sur le stand Engagement "11 Tricolore – La France au rendez-vous"

7 OCTOBRE

Philippe Jahshan, nouveau Président du Mouvement associatif remet à Manuel Valls, Premier Ministre, le Manifeste pour un mouvement associatif

13 DÉCEMBRE

Philippe Jahshan s'entretient avec Patrick Kanner pour un point sur l'action gouvernementale en faveur de la vie associative

16 MAI

Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif, accueille Pauline Veron, adjointe à la Maire de Paris au Forum de recrutement du Service civique

19 OCTOBRE

Patrick Leresteux, Président du Mouvement associatif Nouvelle Aquitaine et Frédérique Pfrunder, échangent avec Benoit Hamon au Salon de l'ESS

ZOOM RÉGIONS

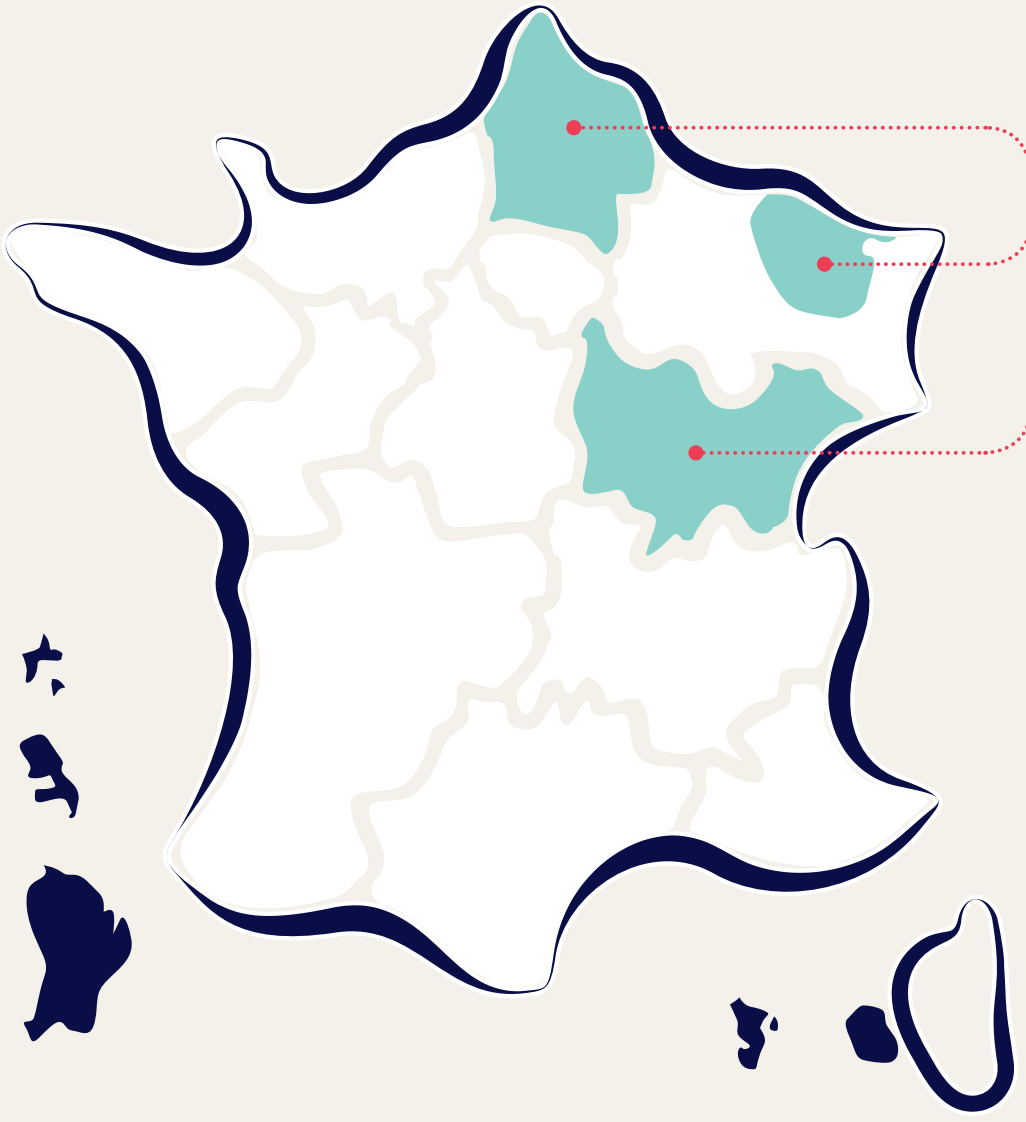

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
HAUTS DE FRANCE
Expérimentation FDVA

Les Mouvements associatifs régionaux de Bourgogne-Franche Comté, Lorraine et Hauts de France **ont mené un travail de capitalisation sur des expérimentations territoriales**, avec Le Mouvement associatif national, intitulé « Structurer et prendre en compte la parole des associations locales du niveau régional à l'échelon local » soutenu par le FDVA. Dès l'entame de ce travail collectif, le groupe s'est donné pour objectif de repartager le fruit de ces travaux pour qu'ils puissent bénéficier à l'ensemble des membres du Mouvement associatif.

5

#ASSOSINFOS2016

L'ANNÉE 2016 DU MOUVEMENT ASSOCIATIF VUE PAR

I. **LA PRESSE** **48**
II. **TWITTER** **52**

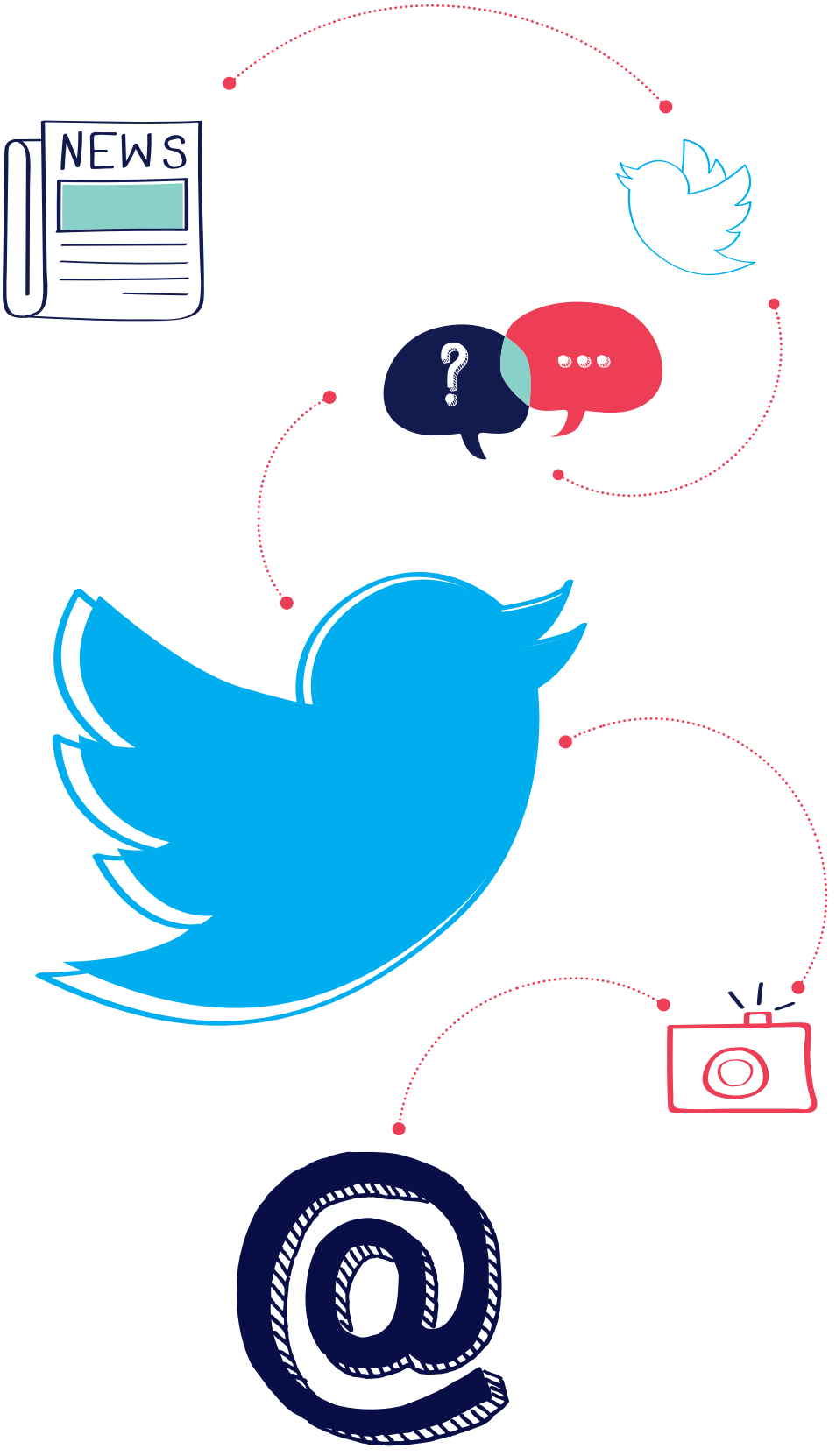
NEWS

I. L'ANNÉE 2016 DU MOUVEMENT ASSOCIATIF VUE PAR LA PRESSE

-1-

VŒUX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

« Une année pleine d'élan associatif »
lemouvementassociatif.org

« L'art de s'associer, n'est-ce pas apprendre à faire confiance, rompre le cercle de la défiance et du repli sur soi ? ». Après une année 2015 marquée par les drames, les peurs et les doutes, mais aussi riche du succès de la COP 21, construite sur les mobilisations multiples des associations, des citoyens, des partenaires sociaux, de tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire, Nadia Bellaoui alors présidente du Mouvement associatif, a formé le vœu qu'en 2016, chacun s'inspire de cette méthode *« pour créer, consolider, amplifier nos actions en les faisant converger, et que le mouvement associatif, au sens commun, soit plus au cœur d'une société civile qui fasse bouger les lignes »*

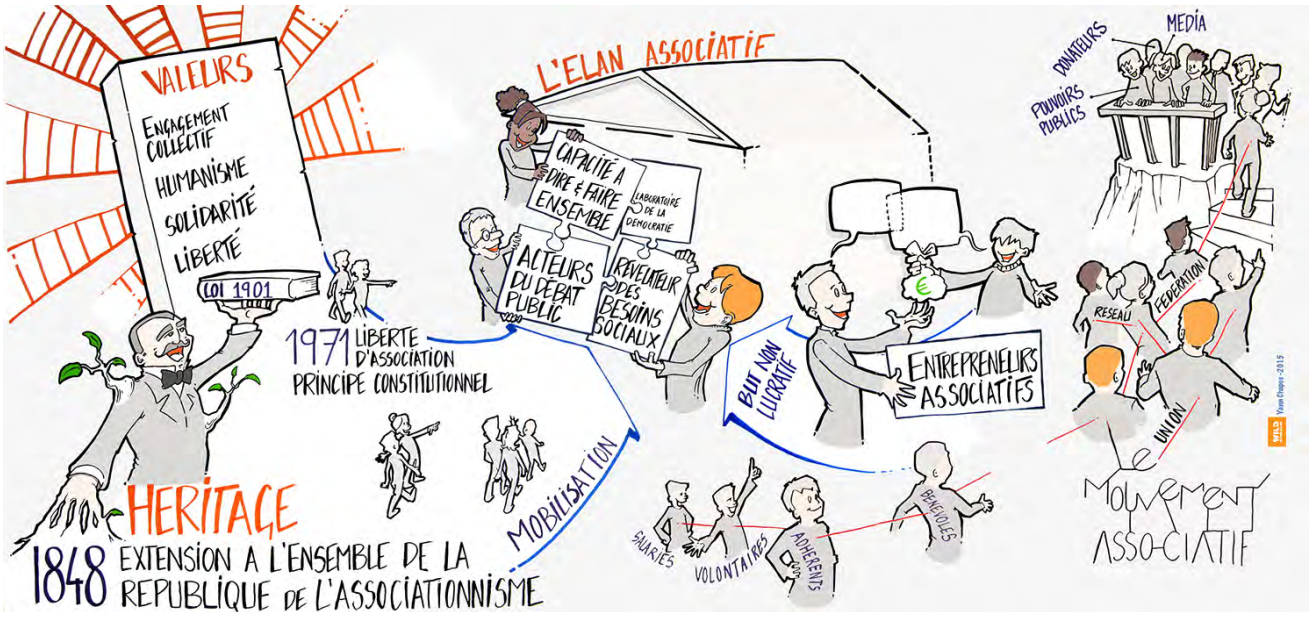

2

FAIRE VIVRE LES PLACES DE LA RÉPUBLIQUE

Quinze syndicats et associations unis contre le terrorisme et les crises
Le JDD

« C'est ainsi que nous construirons une société plus résiliente, qui invente progressivement des modes de vie plus durables. Une société plus juste et plus solidaire, où personne n'est laissé au bord du chemin. D'un côté, la sphère publique, l'État garant de l'intérêt général ; de l'autre, les individus, leurs parcours et leurs aspirations. Entre ces deux pôles, il existe un espace pour reconstruire la confiance et la coopération à travers l'action collective. C'est cet espace que nous entendons investir, en tant que corps intermédiaires et organisations de la société civile ».

Tribune co-signée par Le Mouvement associatif

Le Journal du Dimanche

3

2 ANS DE LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

« Collectivités territoriales et associations : reconstruire le partenariat »
La Gazette

« La circulaire Valls, la charte… Autant d'éléments respectueux de l'identité associative, estime Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif. *Cependant, ils arrivent dans un contexte extrêmement insécurisant du fait de la crise des finances publiques. »*

la gazette
des communes · des départements · des régions

Pour autant, elle refuse de généraliser : *« Certaines collectivités jouent le jeu. »* Elle ne demande pas aux collectivités de maintenir *« coûte que coûte »* les subventions, mais d'ouvrir le dialogue, *« un désengagement, ça se discute. Le clientélisme n'a plus lieu d'être. Les associations acceptent l'évaluation. N'avoir en tête que les économies à réaliser, c'est une vue à court terme. Les associations décuplent l'argent public grâce au bénévolat et à la dynamique sociale insufflée. On aimerait aussi que les élus mesurent davantage l'impact civique de leurs décisions ».*

4

ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI ASSOCIATIF

« Trop d'idées reçues sur l'emploi associatif ! »
JurisAssociations

« Renforcer l'attractivité des métiers associatifs est un enjeu central […]. Il est donc urgent de mieux cerner et d'amplifier la motivation des jeunes à y travailler, tout en qualifiant mieux les métiers en question et les compétences requises. Atteindre cet objectif nécessite aujourd'hui et dans les années à venir un effort collectif de valorisation ainsi que de promotion de l'emploi dans nos secteurs d'intervention, en lien avec les acteurs éducatifs et universitaires. »
Marion Boinot, Chargée de mission économie et emploi du Mouvement associatif

5

RÉZOLUTIONS NUMÉRIQUES À PARIS

« Une rencontre pour accompagner les associations vers le numérique »
CareNewsInfo

Parce que le numérique a profondément changé notre quotidien et nos usages, *RéZolutions Numériques* accompagne les associations dans leur transition numérique, au travers d'évènements se déroulant dans les grandes villes de France. Depuis mars jusqu'à septembre 2017, Rézolutions Numériques organise des conférences-débats et des ateliers pratiques avec des experts de la communication pour accompagner les associations aux changements que la révolution numérique engendre dans le secteur.

6

NON AU SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE !

« Pour ou contre le service civique obligatoire ? »
Parisien Magazine

« Une proposition qui repose sur un diagnostic erroné. L'amendement déposé en juin sous-entend que les jeunes ne seraient "pas assez engagés". Sur le terrain, nos adhérents observent le contraire. Ils témoignent d ' une réelle envie de se mobiliser. L'essentiel serait de leur manifester un soutien et de leur donner les moyens de mettre leurs projets à exécution. »
Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement associatif

7

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

« Philippe Jahshan, associatif sans frontières »
Union sociale

À quelques mois des échéances électorales, Philippe Jahshan compte bien mettre en avant l'importance du Mouvement associatif. *« Les décideurs ne se rendent pas compte de ce que nous représentons, estime-t-il, Sur le plan économique, les associations constituent 3 % du PIB et 80 % des emplois de l'ESS. Politiquement, l'entrée dans une association permet un apprentissage du fonctionnement démocratique. Les membres d'associations votent davantage aux élections que les autres citoyens. Enfin, nous jouons un rôle essentiel dans le maintien ou la reconstitution du lien social pour lutter contre l'isolement. »*

8

LE MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

« Le Mouvement associatif remet son manifeste au Premier Ministre »
RECMA *(Revue internationale de l'économie sociale)*

Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif, a souligné que *« la voie associative est une voie d'avenir. Elle constitue une clé pouvant répondre aux trois problématiques auxquelles nous sommes confrontés en définitive : celle d'une économie dynamique et durable, celle du lien social, solidaire et sociétal indispensable à soutenir, à nourrir, à recréer là où il s'est abîmé, et enfin celle de la démocratie et de l'esprit civique. »*

9

ANNONCE DE LA CRÉATION D'UN CICE ASSOCIATIF

« Des associations toujours plus dynamiques »
Le Monde

« Ce nouveau crédit d'impôt vient enfin soutenir l'emploi associatif à la mesure de ce qu'il représente. Dans le contexte que l'on connaît, l'emploi dans les associations s'est maintenu ces dernières années et continue même de progresser légèrement, se réjouit Nadia Bellaoui, présidente sortante du Mouvement associatif, *fort de 600 000 associations sur les 1,3 million répertoriées. Avec ce coup de pouce, les effets devraient être tangibles dès l'année prochaine. C'est une bonne nouvelle pour les associations et pour l'économie. »*

Le Monde

10

PRIX POUR L'EMPLOI DE QUALITÉ

« Heureux comme un salarié associatif? »
Associations Mode d'emploi

Le Mouvement associatif, en partenariat avec le Fonjep, l'Udes et Chorum, a organisé dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire 2016, la remise du Prix de l'emploi de qualité dans le secteur associatif. Une manière de valoriser et de partager les efforts déployés par les employeurs associatifs en faveur de meilleures conditions de travail. En plus d'honorer les trois lauréats, le Mouvement associatif a tenu à regrouper au sein d'un recueil de bonnes pratiques les meilleures expériences collectées lors de cette édition. L'ouvrage consultable sur le site dédié *www.prix-emploi-qualité.org* traite, exemples vertueux à l'appui, d'attractivité des métiers, de pérennisation des postes et d'organisation plus efficiente du travail.

11

CONTRATS À IMPACT SOCIAL

Les premiers contrats à impact social ont été signés
Lien social

« Il n'y a jamais eu de dialogue de fond sur ce nouveau mode de financement, regrette Philippe Jahshan, président du Mouvement associatif, *qui fédère plusieurs associations dont l'Uniopss et l'Unaf. C'est quoi la performance sociale? Ne risque-t-on pas la marchandisation du social? Comment évaluer ces dispositifs? Nous ne sommes pas opposés à l'orientation d'investisseurs privés vers le social a priori, mais il ne faut pas que cela se substitue à l'action publique. Or, cela semble vouloir se généraliser, alors que c'est un champ qui reste inexploré et qui mérite réflexion. »*

12

ADOPTION DE LA LOI ÉGALITÉ & CITOYENNETÉ

La loi égalité et citoyenneté facilite l'engagement associatif
Associations Mode d'emploi

« La loi Égalité et citoyenneté a été publiée au Journal officiel du 27 janvier 2017. Portée par trois ministres, dont celui en charge de la vie associative, elle contient plusieurs mesures (congé associatif, service civique, droits des mineurs) destinées à faciliter l'engagement des citoyens et notamment des jeunes et des salariés dans les associations. »
Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement associatif

II. L'ANNÉE 2016 DU MOUVEMENT ASSOCIATIF VUE PAR TWITTER

11 janvier

30 janvier

18 février

29 mars

13 avril

3 juin

12 décembre

2 novembre

7 octobre

18 octobre

21 septembre

11 août

25 juillet

MANIFESTE

POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

AU MOMENT OÙ NOTRE PAYS DOIT SE RÉINVENTER EN PROFONDEUR, NOUS, ASSOCIATIONS, AFFIRMONS QUE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF EST UNE DES CLÉS DU RENOUVEAU.

FACE AUX DÉFIS SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, CULTURELS, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DE NOTRE ÉPOQUE, NOUS, ASSOCIATIONS, VOULONS FAIRE MOUVEMENT POUR PRENDRE TOUTE NOTRE PART À LA CONSTRUCTION D'UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE ET PLUS JUSTE.

C'EST L'AMBITION QUI ANIME LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ET QU'IL VEUT PORTER AVEC TOUS CEUX QUI FONT LE CHOIX DE L'ACTION LIBRE ET VOLONTAIRE, AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

RÉVEILLER LA DÉMOCRATIE

Écoles de la démocratie, les associations développent le sens de la responsabilité et stimulent l'esprit critique. **Lieux d'expressions citoyennes**, elles savent transformer les indignations et les aspirations individuelles en réalisations collectives. Capables de défendre des causes dans l'espace public, elles font avancer les droits et exercent une irremplaçable vigilance.

Concrétisant une liberté constitutionnelle, les associations n'opposent pas démocratie représentative et participative. Elles veulent que les citoyens prennent toute leur part dans **une démocratie vigoureuse, qui s'enrichit de nouvelles formes de participation**.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

En permettant de réussir à plusieurs ce qui est hors de portée seul, **les associations offrent la capacité de dire et faire ensemble**. Par les rencontres qu'elles provoquent, elles aident à sortir des carcans sociaux ou culturels. Par les liens de coopération qu'elles instituent, elles stimulent l'intelligence collective et l'engagement.

En offrant une alternative au chacun pour soi, les associations, fortes de l'engagement bénévole de millions de personnes, n'opposent pas individu et collectif. **Elles construisent une société solidaire qui fait une place à chacun**.

HUMANISER L'ÉCONOMIE

Expérimentant des solutions concrètes là où s'expriment les manques et les envies, explorant tous les terrains, du plus local au plus global, les associations savent identifier les besoins de la société.

Créatives, **elles apportent des réponses sociales et économiques pertinentes** et renouvellent nos façons de penser et de rendre les services aux publics. Efficaces, elles font travailler ensemble bénévoles, volontaires et salariés, dans des entreprises à but non lucratif, qui développent l'emploi au plus près des territoires.

Productrices de richesses sans être animées par le profit, les associations ne veulent plus être le visage d'une « autre » économie mais celui de **l'économie de demain, durable, respectueuse des femmes et des hommes, et de l'environnement**.

DIVERSES ET UNIES, NOS ASSOCIATIONS, FÉDÉRATIONS ET UNIONS, S'ENGAGENT À FAIRE VIVRE CES PRINCIPES POUR CONSTRUIRE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN.

Il y a

1,3 millions d'assos

en France DONT

- Action caritative & humanitaire **3,9 %**
- Action sociale & santé **10,3 %**
- Défense des droits & des causes **13,1 %**
- Éducation, formation, insertion **3,6 %**
- Sport **24,4 %**
- Culture **20,5 %**
- Économie & développement local **3,4 %**
- Loisirs & vie sociale **20,8 %**

50 % des accueils collectifs de mineurs

70 % des structures d'aide à domicile

+ de 90 % des clubs sportifs

80 % des établissements d'enseignement culturel

¾ des maisons de retraite

10 % des hopitaux sont associatifs

50 % des crèches

90 % des établissements d'accueil d'enfants handicapés

+/ 2000 festivals par an

1 Français sur **2** fait **+ confiance** aux associations qu'aux pouvoirs publics pour gérer les urgences sociales

ENGAGEMENT ASSO

1 Français sur 2
est membre d'une asso
-
13 MILLIONS
sont bénévoles

Près de 90 % des jeunes en service civique ont été volontaires dans une asso, entre 2010 et 2015

67 000
nouvelles assos créées chaque année en moyenne.

La probabilité d'avoir voté aux élections est **1,8 fois supérieure** si on adhère à une association

Si on devait valoriser le **BÉNÉVOLAT**, il représenterait **1,5 % du PIB**

ÉCONOMIE

85 milliards d'euros
de budget annuel total.

SOIT

3,2% du PIB
soit l'équivalent de l'industrie automobile

80%
des structures de l'**ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE** sont des associations

GESTION DÉSINTÉRESSÉE

RÉINVESTISSEMENTS
Assos
Projets
Bénéfices

EMPLOI

1,8 MILLIONS
de **SALARIÉS**
(soit 1 sur 10)

80%
des salariés satisfaits de leur travail

37 %
de taux moyen d'accès à la formation contre **12%** dans le privé lucratif.

LES ASSOCIATIONS EN FRANCE

Force vive de notre pays, les associations y jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale.
Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète, au quotidien et au plus près des besoins.
Elles animent les territoires, créent du lien, promeuvent une citoyenneté active et contribuent au dynamisme économique.

Conception & illustrations : Apolline Plamque - www.illustration-creative.com • Le Mouvement Associatif : 28, place Saint Georges - 75009 Paris • Tél : 01 40 36 80 10

WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

@LEMOUVEMENTASSO
#LESASSOSFONTMOUVEMENT

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le Mouvement Associatif

28 place Saint Georges
75009 Paris
Tél. 01 40 36 80 10

Édition : Le Mouvement associatif • Crédits photos : Le Mouvement associatif
Création et réalisation : Apolline Planque - www.illustration-creative.com